

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-KINGSEY

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **11 mai 2009**, à 19 h00 à la salle municipale située au 1207, rue de l'Église, Municipalité Saint-Félix-de-Kingsey.

Sont présents les conseillers(ères) Ginette Bouchard, Martin Chainey et Joëlle Cardonne.

Sont absents, bien que dûment convoqués les conseillers Claude Lebel et Réal Cormier.

Le conseiller Douglas Beard arrive à 19 h 10, pendant la présentation des états financiers.

Tous formant quorum sous la présidence du maire Paul-Ernest Deslandes

Est également présente Nancy Lussier directrice générale / secrétaire-trésorière.

**1. OUVERTURE DE LA SESSION**

Le maire constate le quorum à 19 h 05 et déclare la séance ouverte.

**2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le *Code Municipal du Québec* à tous les membres du conseil, même ceux qui ne sont pas présents.

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2009-05-099**

Il est proposé par le conseiller MARTIN CHAINEY  
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
  2. SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION
  3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
  4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2008
  5. PÉRIODE DE QUESTIONS
  6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE
- 

Adoptée.

**4. DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS 2008**

**2009-05-100**

Madame Lyne Boisvert, vérificatrice comptable de la firme Samson Bélair / Deloitte & Touche, S.E.N.C.R.L., présente le rapport financier pour l'année 2008 ainsi que le rapport du vérificateur et répond aux diverses questions.

Il est proposé par la conseillère JOËLLE CARDONNE  
Appuyé par le conseiller MARTIN CHAINEY

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport financier 2008 et le rapport du vérificateur tels que déposés.

Adoptée.

**7. PÉRIODE DE QUESTION**

**6. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points de l'ordre du jour étant traités,

**2009-05-101**

Il est proposé par le conseiller DOUGLAS BEARD  
Appuyé par la conseillère GINETTE BOUCHARD

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à  
20 h 45.

Adoptée.

\_\_\_\_\_  
Paul-Ernest Deslandes  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nancy Lussier  
Directrice générale / secrétaire-trésorière

*Le maire, par la signature du présent document, approuve toutes les  
résolutions et n'exerce pas son droit de veto.*